

Sommaire

■ Nouvelles de l'AFPAD	
- Message du président	1
- Chairman's message	2
- Nos communiqués de presse	
■ Bilan des activités	
- Montréal et l'Ouest du Québec	2
- Québec et l'Est du Québec	3
■ Agenda	5
■ Votre contribution	5
Your contribution	6
■ Témoignages – Testimonys	
- L'humanité de nos jours	6
■ La chronique juridique	7
- Le droit pénal	
■ Reportage photo	8

Message du président

Bonjour à toutes nos familles membres,

Les derniers événements entourant le départ de notre directrice générale vers un autre emploi nous ont imposé une réflexion quand à la restructuration de la permanence de l'AFPAD.

J'ai le plaisir de vous annoncer que deux nouvelles employées se sont jointes à l'équipe de l'AFPAD. En effet, Madame Julie Bastien travaille à la coordination et Madame Édith Hayagabangana, à titre d'adjointe administrative. Je suis également très heureux de vous annoncer le retour de Madame Raymonde Hébert qui sera également impliquée dans la coordination de notre association. Son expérience de sept ans à l'AFPAD contribuera à solidifier nos acquis. Au nom du conseil d'administration, je souhaite la bienvenue à notre nouvelle équipe de travail.

Pour la prochaine année, le conseil d'administration a décidé de se concentrer sur trois priorités soit : les services aux membres, le financement ainsi que la comptabilité.

À partir de ces lignes maîtresses, Julie et Raymonde auront pour tâches de mettre en place et de structurer les services aux membres en collaboration avec Andrée Champagne.

Je suis très confiant que, dans un avenir rapproché, vous ressentirez les effets de ces améliorations et que vous pourrez profiter de tous ces changements. À travers la réalisation de notre mission commune, il demeure clair que votre implication est essentielle pour l'AFPAD.

Je suis convaincu que l'expertise de notre nouvelle équipe apportera une énergie positive qui est la clé d'un succès assuré!

À l'occasion du temps des fêtes, je me joins aux membres du conseil d'administration pour vous souhaiter une heureuse période des fêtes dans la paix et la sérénité.

Michel Surprenant
Président

P.S. Je remercie spécialement Monsieur Mario Lecours pour la réalisation de notre carte de Noël 2013 qui nous a été offerte gracieusement.

years of experience with AFPAD will contribute to solidify our assets. On behalf of the board of directors, I extend a warm welcome to our new team.

For the coming year, the board of directors has decided to focus on three priorities: services to members, funding as well as the accounting department.

With these goals in mind, Julie and Raymonde will have to set up and structure services to members in cooperation with Andrée Champagne.

I am very confident that you will feel the effects of these improvements in the near future and that you will be able to benefit from all these changes. Through the realization of our common mission, it remains clear that your implication is essential for AFPAD.

I am convinced that our new team's expertise will bring positive energy, the key to an assured success!

For the coming holiday season, I join the Board members in wishing you a happy holiday period in peace and serenity.

*Michel Surprenant
Président*

Father of Julie missing since 1999

P.S. Special thanks to Mr Mario Lecours who designed our 2013 Christmas card which was gracefully offered to us.

Chairman's message

Greetings to all our member families,

The events surrounding the departure of our general manager for another employment made us consider a reorganization of AFPAD's full-time staff.

I am pleased to announce that two new employees have joined the AFPAD team. Ms. Julie Bastien as coordinator and Ms. Édith Hayagabangana as administrative assistant. I am also very happy to announce the return of Ms. Raymonde Hébert who will also be involved in the coordination of our association. Her seven

Nos communiqués de presse

Aucun communiqué de presse n'a été émis depuis le dernier bulletin.

Bilan des activités

Régions de MONTRÉAL et l'OUEST du Québec

MOT DES COORDONNATRICES DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST DU QUÉBEC

Bonjour à vous tous,

En tant que nouvelle coordonnatrice, c'est avec enthousiasme que je m'adresse à vous dans ce bulletin «Les échos de l'AFPAD» de décembre. Il me fait plaisir de

me joindre à votre équipe et d'actualiser les mandats qui me seront confiés. Je suis prête à réaliser ce défi qui me tient en cœur et à collaborer avec tous les membres impliqués pour la cause.

Le thème de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels est «AGIR», l'orientation même du plan d'action de l'AFPAD, en 2014. Afin d'y arriver... Nous mettrons sur pied plusieurs projets et comités afin de répondre aux besoins des membres. Le slogan de l'AFPAD est «**LA FORCE DE L'ENTRAIDE**», j'en

profiterai donc, dans les prochains mois à venir, pour entrer en contact avec vous et vous solliciter afin de connaître vos besoins, vos forces et les changements qui pourraient être apportés pour améliorer les services offerts, et ce, en travaillant en collaboration avec les membres qui souhaitent s'impliquer ainsi qu'avec toute l'équipe de l'AFPAD.

Il est important de mentionner que plusieurs intervenants sont sensibles à la cause de l'AFPAD, qu'ils veulent travailler en collaboration avec l'organisation et ce, en apportant leur propre champ d'expertise. Afin d'améliorer les processus d'intervention ainsi que les façons de faire, il est capital de comprendre le fonctionnement de tous les systèmes (justice, sécurité publique, services de santé et des services sociaux...) leur rôle, leur complexité et les limitations de chacun.

Je crois sincèrement qu'en unissant nos forces et nos efforts, en utilisant les expériences de chacun, nous pourrions trouver des solutions efficaces et novatrices dans le but de répondre davantage aux besoins des victimes. De cette façon, nous pourrions multiplier les interventions dans toutes les régions administratives du Québec en mettant nos énergies à définir des objectifs communs afin d'arriver à travailler en complémentarité.

Je suis consciente, très chères familles qui vivez un drame inhumain, que vous pouvez vous sentir seuls dans un système complexe et inconnu. D'où l'importance de comprendre qu'il est impossible de quantifier la douleur ressentie lors d'un tel drame et que chacune de vos histoires est unique. Il faut entendre chaque voix... nous pouvons honorer les victimes en unissant nos forces et en concrétisant les changements nécessaires ! Maximisons la force de l'entraide !

Je vous souhaite une belle période des Fêtes.

Au plaisir de vous parler, de vous rencontrer ainsi que de vous lire.

Julie Bastien

Coordonnatrice services aux membres

RETOUR DE RAYMONDE HÉBERT AU BUREAU DE MONTRÉAL

Chères familles membres,

J'aimerais que vous sachiez que je suis très heureuse d'avoir réintégré l'équipe de l'AFPAD. Dans la vie,

nous avons souvent besoin de prendre un certain recul afin de mieux se recentrer et tout cela est tout-à-fait normal et bien souvent salutaire.

Dans la prochaine année, il me fera plaisir de former une équipe solide et dynamique avec Julie Bastien et Andrée Champagne, nos précieuses coordonnatrices des services aux membres. Nous sommes actuellement à organiser et à créer de nouveaux services qui, nous l'espérons, sauront vous intéresser et vous aider.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre entière collaboration car l'AFPAD existe à travers vous et n'aurait aucune signification sans votre présence. Malheureusement, la mobilisation de nos membres est très difficile et nous l'expliquons en partie par l'intensité de la douleur que vous vivez et par le chagrin constant qui vous habite. Les activités que nous créerons viseront à vous donner de l'espoir et à croire que votre vie peut se reconstruire malgré l'absence de votre proche assassiné ou disparu.

Oui, il est vrai que votre vie ne sera plus jamais la même, mais elle doit se poursuivre malgré tout... L'AFPAD est là pour vous aider et il nous faut se « tricoter » une *Force de l'Entraide* afin de se tenir bien au chaud entre nous et ce, malgré nos souffrances. Il est clair qu'en étant solidaires dans l'ensemble du Québec, nous atteindrons notre but et arriverons à mieux remplir la mission commune qui nous unit.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de tout cœur une période des fêtes entourée de paix et d'amour. Profitez de cette accalmie pour vous reposer et vous offrir toutes ces petites douceurs qui vous réconforteront ! À très bientôt et au grand plaisir de vous revoir,

Raymonde Hébert

Coordonnatrice des services aux membres

Sœur d'Hélène Hébert, 19 ans et demi

Assassinée en mai 1974

Régions de QUÉBEC et l'EST du Québec

MOT DE LA COORDONNATRICE DE QUÉBEC ET DE L'EST DU QUÉBEC

Bonjour chères familles membres, il nous fait plaisir de vous informer à nouveau des activités et des événements qui ont eu lieu durant ces derniers mois.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos nouvelles familles membres de l'Est-du-Québec.

■ Demande d'aide

Les demandes traitées concernent principalement l'aide psychologique.

De plus, un membre a eu besoin d'une aide financière pour obtenir l'aide d'un psychologue à la suite de l'assassinat de sa mère. L'assassin est le père de la jeune fille en question.

■ Accompagnement des familles

Nous avons accompagné une famille lors d'une rencontre avec le corps de police pour un suivi de disparition. Il y a 50 ans que Diane Carrier a disparu et l'AFPAD était présente pour souligner ce triste anniversaire afin de sensibiliser la population à ce que peut vivre une famille à la suite d'un tel drame. Depuis toutes ces années, la famille n'a reçu aucune nouvelle de la jeune Diane. Les membres de la famille de Diane espèrent toujours savoir ce qui est advenu de leur jeune sœur. Une marche aux chandelles a été organisée par Enfant Retour en mémoire de Mme Carrier.

Un de nos ambassadeurs, M. Marc-André Raymond a fait une visite au salon funéraire dans la région du Bas-Saint-Lauren afin de soutenir une famille qui vivait de durs moments à la suite de l'assassinat de leur fille. Nous tenons à remercier M. Raymond de son dévouement auprès de cette famille.

■ Conseils juridiques

Comme vous le savez, l'AFPAD vous offre sans frais, l'aide de Me Laurence Ferland, notre conseillère juridique qui peut vous conseiller et répondre à vos questions d'ordre juridique.

Voici les demandes reçues depuis les derniers mois :

- Conseils demandés au niveau de libérations conditionnelles
- Demande de révision devant l'IVAC
- Demande au niveau de la protection des biens d'une personne disparue
- Demande de jugement déclaratif de décès pour une personne disparue

■ Activités de financement

Une activité financement a eu lieu en Montérégie les 7 et 8 décembre à la ferme Guyon. En effet, la ferme Guyon invitait la population à aller leur rendre visite avec les tout petits afin de rencontrer le père Noël. Pour chaque prise de photos, deux dollars seront remis à l'AFPAD. La ferme Guyon prévoit aussi une deuxième activité pour la semaine des victimes qui se tiendra en avril 2014. Vous en serez informés le printemps prochain. Nous tenons à remercier M. Sébastien Dion pour son appui inconditionnel à notre cause.

■ Dîner de Noël

Une fois de plus, nous avons été heureux de vous accueillir à notre dîner de Noël qui a eu lieu le 7 décembre au restaurant le Paris Grill, de Ste-Foy. Plaisirs et échanges étaient au rendez-vous, merci d'être venu partager un moment en famille et entre amis, dans une ambiance du temps des fêtes qui vous aidera à terminer l'année 2013. Ce fut un agréable rendez-vous et un plaisir de vous y revoir en grand nombre.

■ Documentaire des Survivantes

Nous tenons aussi à souligner le merveilleux travail de nos survivantes dans le documentaire qu'elles ont produit et qui a été diffusé le 2 décembre à Télé-Québec. Toutes nos félicitations à Marie-Paule Mc Innis, Huguette Archambault, Caroline Poissant, Martine Bélanger Marie-Hélaine Guimond et Nadine Brillant pour leur courage et leur détermination à faire de la sensibilisation aux causes de filicide.

■ Procès en cours ou à venir

Je tiens à souhaiter bon courage aux familles qui sont en plein processus judiciaire.

Plusieurs familles membres de la région de Québec et de l'Est-du-Québec vivent en ce moment ou vivront en début de l'année 2014 les procédures judiciaires à la suite de l'homicide de leurs proches.

Une famille du Saguenay Lac St-Jean a assisté le 28 novembre au prononcé de sentence de l'assassin de leur fille. La famille attendait depuis maintenant 3 ans et demi. Les longues procédures judiciaires ont été interminables et très pénibles pour eux.

■ Enquête préliminaire à Drummondville

Un autre membre suit l'enquête préliminaire de la mère de 33 ans qui a assassiné ses trois jeunes enfants.

■ Procès pour meurtre

À Trois-Rivières, les membres d'une famille assistent au procès de l'assassin de leur fille. Une autre famille de la région de Québec aura à assister en début d'année 2014 au procès de la meurtrière de leur fils. Voilà la réalité que vivent nos membres qui ont tant besoin de soutien!

Nous vous souhaitons bon courage en espérant que ces étapes vous aideront dans votre cheminement du deuil. Nous sommes de tout cœur avec vous et vos anges, vous êtes dans nos pensées.

Cordialement vôtre,

Andrée Champagne

*Coordonnatrice de Québec, et de l'Est -du- Québec
et responsable des activités de financement.*

MOT DE LA NOUVELLE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Bonjour chers membres d'AFPAD,

Je m'appelle Édith Hayagabangana. Je suis nouvellement embauchée par AFPAD comme adjointe administrative. La cause que poursuit AFPAD me tient fortement à cœur, c'est pourquoi il me fait plaisir de travailler et de cheminer avec vous.

Je suis une personne qui a une bonne écoute, très ouverte et sensible aux souffrances des autres. Comme c'est moi qui vous reçois souvent au téléphone avant de vous transférer aux intervenants qui répondent à vos questions spécifiques, je vous invite à vous sentir à l'aise à me parlant sachant qu'on partage la même sensibilité envers la cause et la mission que poursuit AFPAD.

Je vous souhaite une heureuse bonne année et un merveilleux temps des fêtes.

Au plaisir de vous parler bientôt.

REMERCIEMENTS À ISABELLE LABRECQUE

En octobre dernier, c'est avec regret que nous avons appris le départ de notre directrice générale, Isabelle Labrecque. Cette dernière nous a quittés afin de relever un nouveau défi de carrière.

À travers son dynamisme, sa vivacité et sa foi en notre cause, Isabelle a apporté à l'AFPAD une très belle contribution et nous l'en remercions énormément. Nous lui souhaitons un grand succès dans ses nouvelles fonctions et une belle continuité professionnelle.

CHANGEMENTS DES COURRIELS AFPAD

Veillez prendre note des changements suivants dans les adresses courriels des coordonnatrices de l'AFPAD :

Julie Bastien : julie.bastien@afpad.ca

Raymonde Hébert : raymonde.hebert@afpad.ca

Andrée Champagne : andree.champagne@afpad.ca

Édith Hayagabangana, notre adjointe administrative : secretaire@afpad.ca

N.B. Veuillez noter que les adresses courriels administration@afpad.ca et quebec@afpad.ca seront retirées sous peu. Il vous faudra donc contacter les 4 nouvelles adresses pour communiquer avec nous.

CHANGES OF AFPAD EMAILS ADDRESSES

Please take note of the following changes in the e-mails of the coordinators of the AFPAD:

Julie Bastien : julie.bastien@afpad.ca

Raymonde Hébert : raymonde.hebert@afpad.ca

Andrée Champagne : andree.champagne@afpad.ca

Édith Hayagabangana, adjointe administrative : secretaire@afpad.ca

NB. Please note that the e-mails administration@afpad.ca and quebec@afpad.ca will soon be removed. It will be then necessary for you to contact us at those 4 new addresses.

Agenda

Horaire de la période des fêtes

Veillez prendre note que les deux bureaux de l'AFPAD seront fermés du 21 décembre 2013 au 6 janvier 2014. Nous serons donc de retour le 7 janvier 2014. L'équipe de l'AFPAD souhaite de Joyeuses fêtes à tous!

Votre contribution

VOUS DÉMÉNAGEZ

Avisez l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais, si vous voulez demeurer informés des activités à venir et des

dossiers d'actualité qui concernent notre cause.

Transmettez l'information au siège social de l'AFPAD à :

secretaire@afpad.ca

Ou par téléphone : 514.396.7389

Ligne sans frais : 1-877-484-0404

ARCHIVES DE L'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD demande à tous ses membres de lui faire

parvenir **tous les articles où il est fait mention de l'association** publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers par exemple : les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaissent le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

PHOTOS DE VICTIMES

Dans un esprit de solidarité et pour dénoncer la violence, nous souhaitons que nos victimes ne soient jamais oubliées. C'est pourquoi nous invitons nos familles-membres à nous faire parvenir la photo de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet.

Faites-nous parvenir une **véritable photo** ou une **copie numérique**. Les personnes qui ont accès à un scanner peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

DATES LIMITEES POUR L'ENVOI DE VOS TEXTES POUR LE BULLETIN :

La force de l'entraide c'est aussi partager nos histoires. Alors, envoyez vos textes AVANT

- le 20 février pour l'édition de mars
- le 20 août pour l'édition de septembre
- le 20 novembre pour l'édition de décembre

information. Also, for new Internet subscribers don't forget to send us your e-mail address.

secretaire@afpad.ca

Phone : 514.396.7389

Toll free : 1-877-484-0404

AFPAD ARCHIVES

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the AFPAD asks all its members to send it **all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned**. In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

VICTIMS' PHOTOS

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an **actual photo** or a **laser copy** rather than one that you have ink-jet printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

DEAD-LINES TO SUBMIT YOUR TEXTS

Finding strength in each other is also sharing our story.

Send us your text BY

- February 20 for the March edition
- August 20, for the September edition
- November 20, for the December edition

Your contribution

CHANGE OF ADDRESS

If you change your address, phone number or e-mail, please let the AFPAD know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the AFPAD to have up-to-date contact

Témoignages / Testimonys

L'HUMANITÉ DE NOS JOURS

On mange dans notre salon, dans notre bureau, à n'importe quel moment. On met nos écouteurs et nous voilà coupés du reste du monde extérieur, du reste de l'humanité.

Notre isolement nous rend individualistes. On ne vit que pour soi. On ne se soucie plus des gens qui nous entourent. Trop souvent, la technologie prend beaucoup plus de place que le contact humain. Les valeurs ne sont plus

les mêmes. Aujourd'hui, les apparences, l'argent, le matérialisme, l'abus de pouvoir, l'abus de contrôle, le prestige, la sexualité, l'injustice, la vengeance, l'instabilité, ne plus avouer ses erreurs, ne plus se sentir coupable sont autant de nouvelles sources de bonheur. Et c'est sans parler de l'éducation et de la diplomatie qui s'en vont tranquillement.

Il n'y a plus de compréhension, plus de concession dans les couples. Nous vivons dans l'indifférence et non dans le but de se pardonner. Sans communication, l'égoïsme embarque ainsi que l'agressivité et la violence. Les gens travaillent beaucoup pour l'argent et non pour l'amour du métier. C'est bien dommage car il n'y a plus d'appréciation, tout est acquis. On ne croit plus en la spiritualité, le monde n'a plus confiance en rien à cause de la malhonnêteté et des trahisons.

Il faut savoir apprécier le sens de la vie comme la différence humaine. Peu importe nos différences, les autres nous aident à devenir meilleurs.

Avec le temps et les années, on s'aperçoit que les personnes ne sont pas plus heureuses. Plusieurs se cherchent, d'autres ont peur, beaucoup souffrent...

Lorsque de grosses épreuves et des événements graves surviennent, ça nous touche et les gens s'entraident. Mais que faisons-nous quotidiennement, dans la vie de tous les jours?

Heureusement, plusieurs pensent autrement. Ce message n'est pas une leçon, mais une belle réflexion pour les jeunes à venir et que certaines personnes âgées partagent également.

Réjeanne Boilard

Bénévole responsable des déjeuners-causeries

Centre du Québec, secteur Victoriaville.

La chronique juridique

Rédigée par Me Laurence Ferland,

Conseillère juridique de l'AFPAD

Le droit pénal

Au Québec, notre système juridique a été influencé par notre histoire. La Nouvelle-France a un système juridique qui tire ses origines du droit français. Par contre, en 1760, l'Angleterre conquiert la Nouvelle-France. Ceci entraîne un changement au niveau du régime juridique. Ce sera dorénavant le droit anglais qui s'appliquera à la colonie. Ce changement juridique ne se fait pas sans contestations. Les habitants de la colonie boycottaient les tribunaux et préféraient régler leurs différends entre eux en appliquant le droit civil français. Quant au droit criminel, il y a peu de contestation des habitants de la colonie. Quelques années plus tard, en 1774, l'acte de Québec est signé. Ce document confirme l'implantation du droit criminel anglais dans la colonie, tout en redonnant à cette dernière le droit d'appliquer le droit civil français.

En Angleterre, bien avant la conquête de la Nouvelle-France, le droit pénal anglais relevait de la vengeance privée. Mais le roi tentait malgré tout de contrôler la justice par le biais de l'application du concept de la paix du Roi. La paix du Roi est en quelque sorte une paix publique. Plus tard, l'intervention du souverain s'est accrue avec l'organisation de cours de justice itinérantes.

La justice criminelle anglaise à ce moment est très différente du droit criminel que l'on connaît aujourd'hui. L'objectif principal était la compensation de la victime. Les peines n'étaient pas à prime abord punitives. En Angleterre, ce n'est qu'en 1837 que l'accusé acquiert le droit à une défense pleine et entière ainsi que le droit à la représentation d'un avocat (1835).

C'est avec la création de la Fédération canadienne en 1867 et l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique que naît l'idée d'écrire, soit de codifier le droit anglais puisque le droit anglais est en grande partie non écrit. Le premier Code Criminel canadien entre en vigueur le 1^{er} juillet 1893.

Le rôle de la victime dans le droit pénal canadien a beaucoup été critiqué. Il est réduit au rôle de témoin principal de la poursuite (du procureur de la couronne). En principe, selon le droit criminel, la victime n'est pas une

véritable partie au procès. Elle n'est pas non plus représentée par un avocat au procès. Plusieurs décisions rappellent qu'il n'est pas le rôle du ministère public (procureur de la couronne) de prendre parti pour elle.

Maintenant, dans notre droit criminel, il n'appartient pas à la victime de poursuivre l'auteur de l'acte criminel. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une personne peut être poursuivie pour le même acte autant au criminel qu'au civil. La victime ou la victime par ricochet (parents ou famille) peut poursuivre au civil l'auteur de l'acte criminel pour les dommages subis. Par exemple, la victime d'une agression qui devient quadraplégique pourra poursuivre pour, notamment, ses pertes de gain futur (salaire futur) et dommages moraux.

Le procureur de la couronne (désormais appelé le procureur aux poursuites criminelles et pénales) est celui à qui il appartient de porter l'accusation. La décision d'intenter des poursuites lui appartient. Les tribunaux n'interviendront pas dans cet exercice à moins où l'on peut déterminer un manque d'objectivité ou d'impartialité ou une conduite répréhensible flagrante. Le rôle de l'avocat de la poursuite est définit ainsi : « l'avocat engagé comme procureur de la Couronne ne doit pas simplement rechercher une condamnation, mais doit présenter au tribunal toute la preuve disponible et pertinente au crime imputé, pour que justice soit faite sur les mérites de la cause lors d'un procès équitable. » « Le rôle du procureur de la couronne à cet égard consiste non seulement à protéger le public, mais également à honorer et à exprimer le sens de la justice de la collectivité ».



BÉNÉVOLES DU BULLETIN

Nous tenons à remercier du fond du cœur notre belle équipe de bénévoles qui sont responsables de la préparation et du postage des bulletins « Les échos de l'AFPAD », des cartes de Noël et de toutes les autres lettres envoyées aux membres. Il s'agit de Madame Rolande Grenier, de Madame Gisèle Laliberté et de Monsieur Sylvain Therrien.

Mille mercis de votre précieuse collaboration et de votre enthousiasme à vous impliquer au sein de votre association. Nous avons grandement besoin de l'implication des bénévoles à l'AFPAD car c'est aussi cela, « La force de l'entraide ».

Une autre précieuse bénévole qui ne nous a jamais fait faux bond est Madame Diane Carlos qui collabore bénévolement à la réalisation de votre bulletin depuis les tous débuts de l'AFPAD.

Bravo! Diane et merci de ta fidèle implication!

Reportage photo

SECRÉTAIRE STAGIAIRE À L'AFPAD

En 2013, nous avons accueilli à trois différentes périodes Madame Marie-Josée Brunelle qui est venue réaliser son stage pour compléter ses études en secrétariat. Merci Marie-Josée de ton travail professionnel et de l'aide que tu nous as apportée. Nous garderons un excellent souvenir de ta belle personnalité et des moments passés avec toi et nous te souhaitons beaucoup de succès dans ta future carrière!



De gauche à droite :

Sylvain Therrien, Rolande Grenier, Gisèle Laliberté

RENCONTRE DES BÉNÉVOLES DE L'AUTOMNE 2013

Nous vous présentons nos ambassadeurs des différentes régions administratives qui étaient présents lors du premier séminaire des déjeuners-causeries qui a eu lieu à l'automne 2013. Le but de cette rencontre était avant tout d'échanger quant à leurs expériences, d'améliorer ce service et de dynamiser les régions du Québec.



De gauche à droite :

M. Roger, conjoint de Dany Brodeur, Dany Brodeur (Mauricie), Julie Bastien, coordonnatrice et animatrice de la rencontre, Sylvie Dufour (Lanaudière), Bruno Serre, vice-président AFPAD, Claudette Laplante (Estrie), Nicole Latour (Laurentides), Nicole Bilodeau (Capitale nationale), Dolores Mallet (Montréal), Janyne Houle (Montérégie), Maryline Villeneuve (Outaouais), Réjeanne Boilard (Centre du Québec)

Étaient absents sur la photo mais toujours très présents lors des déjeuners:

Nicole Dubé, autre responsable région de l'Outaouais
 Marc-André-Raymond, responsable Bas Saint-Laurent
 Ghislaine Fréchette, autre responsable Capitale nationale
 Andrée Champagne, Chaudière-Appalaches

L'AFPAD a besoin de bénévoles

Vous êtes intéressés à vous impliquer bénévolement dans l'AFPAD? Faites-le nous savoir car nous aurons besoin de vous dans différents secteurs d'activités en 2014.

COLLABORATEURS AU BULLETIN

Traduction : Josée Milette (MAF traduction)

Mise en pages : Diane Carlos

Révision : Raymonde Hébert

Préparation au postage : Rolande Grenier, Sylvain Therrien, Gisèle Laliberté

Chronique juridique : Me Laurence Ferland

Autres textes : Julie Bastien, Réjeanne Boilard, Andrée Champagne, Édith Hayagabangana, Raymonde Hébert, Michel Surprenant

In memoriam

Un don commémoratif est une façon privilégiée d'exprimer votre sympathie.

En appuyant l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, vous contribuez au maintien de nos services aux familles et à l'aide aux familles dans le besoin pour assumer les frais non couverts par leurs assurances ou les programmes gouvernementaux. C'est là, une façon de donner un sens à la mort violente d'un être cher.

Au nom des familles, merci pour votre appui et votre générosité.



Association des familles
 de personnes assassinées
 ou disparues (AFPAD)
 6540, Beaubien Est,
 Bureau 300 D
 Montréal (Qc)
 H1M 1A9